MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILIER - MAUPILLIER -

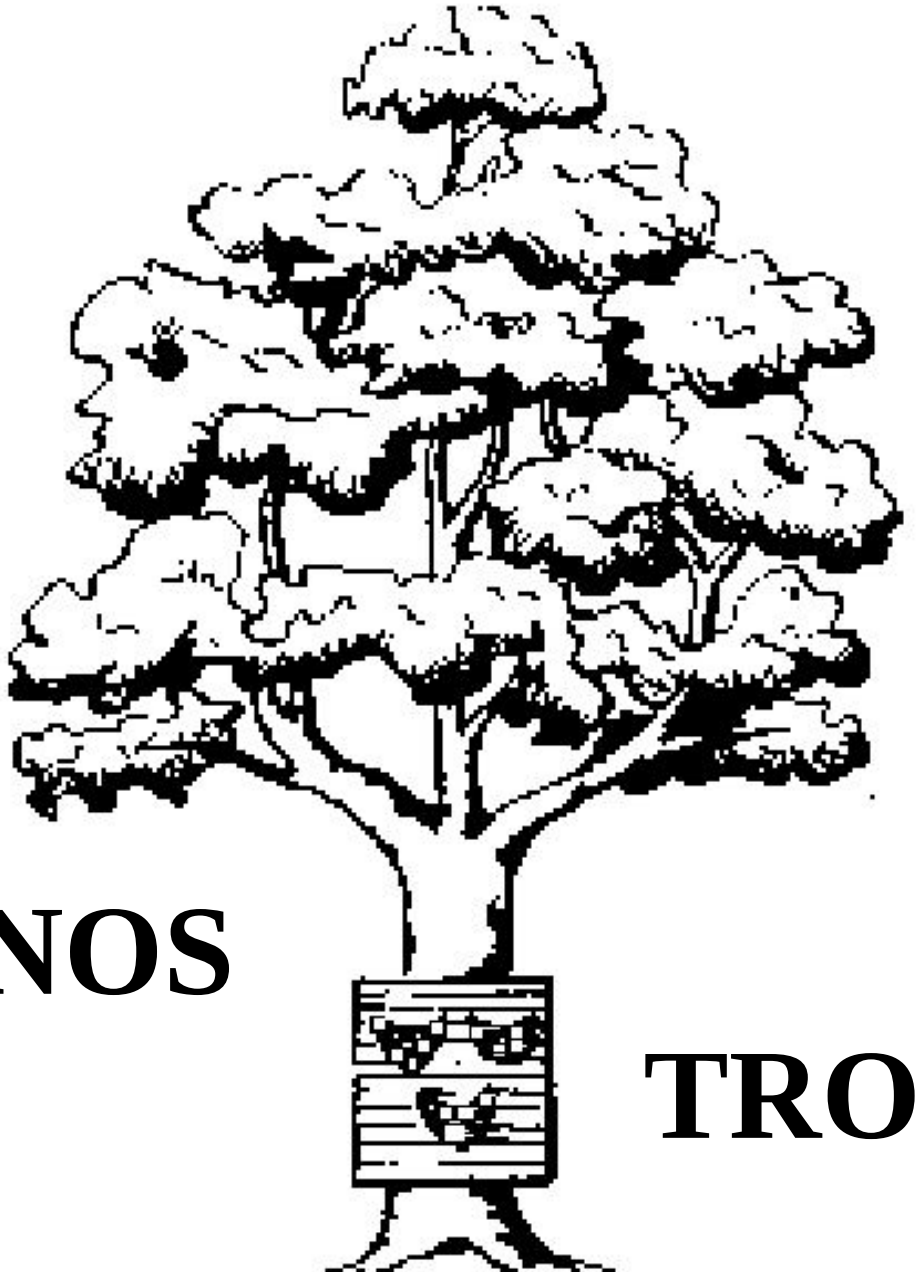

NOS TROIS BRANCHES

Fougères – Mayenne

Mortagne – Vendée – Mauges

Mortagne – Courlay - Moncoutant

- MAUPILLIER - MAUPILIER - MAUPILLET - MAUPILE - MAUPILLIER - MAUPILLIER - MAUPILIÉ -

- MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILLET - MAUPILE - MAUPILIER - MAUPILLIER -

- MAUPILLIER - MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILIER -

N° 81 – Juin 2015

Chers Cousins et Cousines

Au 28 Juin 2015 à Chanteloup !

Nous serons à Chanteloup, dans les Deux-Sèvres, sur les terres de Jacques MAUPILLIER, symbole de notre Association. J'espère que ce lieu sera propice pour redynamiser l'Association. Cette AG est organisée par Anne GUILLEMET, la vice-présidente de la branche MCM.

Au cours de cette AG, seront abordés les points suivants :

1. Les statuts

Rassurez-vous, il n'y a aucun changement notable dans la structure de l'Association à part la domiciliation du siège (il était auparavant chez ma tante Marcelle MAUPILIER et sera dorénavant au domicile de Pierre-Marie DUBOIS, secrétaire de Nos trois Branches.

Les autres changements sont d'ordre administratif. L'administration impose en effet de revoir le statut des Associations : nous sommes donc obligés de nous y plier ! Il est ainsi obligatoire de tenir à jour 3 registres différents :

- Le premier registre contiendra les procès-verbaux des Conseils d'Administration.
- Le second les procès-verbaux des Assemblées générales ordinaires.
  Les extraits de ces procès-verbaux doivent être certifiés par le Président et le Secrétaire.
- Enfin un registre spécial recevant les statuts, toutes modifications de ces statuts, les récépissés de dépôt de ces statuts et de leurs modifications, les procès-verbaux et les feuilles de présence des Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, la constitution nominative du Conseil d'Administration et de son bureau.

Je passe sur les contraintes imposées quant à la tenue de ces registres.

2. Renouvellement du C.A : n'hésitez pas à vous porter candidats ! Il a été retenu le principe suivant (dans les statuts) :

- C.A renouvelable par 1/3 tous les ans en fonction de la lignée organisatrice
- Donc en 2015, 3 postes à renouveler pour MCM, en 2016, 3 pour MF, en 2017, 3 pour MVM.

3. Site Internet :

A ce jour, il y a 2 sites différents :

- http://www.maupilier-nos-trois-branches.com/. Ce site donne les informations sur les « Maupilier », des articles relatifs aux « Maupilier », des photos…
- http://wt.rauhut.eu/ (un lien vers ce site figure sur le site maupilier-nos-trois-branches). C'est sur ce site que figure l'arbre des « Maupilier » ; c'est Andreas qui le gère.

D'aucuns pourraient dire que ces 2 sites doublonnent. Le logiciel Joomla qui supporte le site N3B est régulièrement mis à jour et à chaque fois Andreas Rauhut doit mettre le site en conformité. De plus, il n'est pas possible de se connecter au site N3B à partir d'Internet Explorer sans pouvoir trouver la solution (il faut utiliser Mozilla Firefox, Google chrome…). Cela fait beaucoup de travail pour Andreas sans qui ni le site N3B ni l'arbre n'existeraient.

Andreas et Jean-Yves ont envisagé de « fusionner » à terme les 2 sites en prenant la structure Webtrees due l'Arbre : cette structure dispose de fonctionnalités qui permettent de dépasser le strict cadre de l'enregistrement « naissance, mariage, décès) par les extensions média, histoires, récits et donc d'insérer d'autres documents.

La question se pose donc de fermer le site Internet N3B. La structure deviendrait la suivante :

- L'Arbre des Maupilier qui comprendrait :
  - Les données généalogiques

- Des événements et histoires tirés de notre histoire

Les adhérents de N3B pourraient évidemment accéder à l'Arbre pour y apporter leur contribution et/ou recueillir les informations qu'il contient. Bien sûr, l'Arbre ne contiendrait aucun des articles récents du bulletin.

- En ce qui concerne la communication de N3B (informations concernant les dates et lieux de rencontre ou autres), celle-ci serait transférée sur Facebook sur la page Actu Famille Maupillier, Maupilé, Maupilet

Ce principe pourrait peut-être intéresser certains adhérents qui sont un peu rebutés par l'hermétisme du site N3B. Et attirer des membres plus jeunes.

Cette « refonte » est en projet et n'est pas encore entérinée car elle dépend en partie du succès de la page Facebook. A court terme, les 2 sites fonctionneront ensemble. Il faut cependant tenir compte des éléments suivants :

- Il faut diminuer la charge de travail que représente pour Andreas et Jean-Yves le maintien de ces 2 sites
- La fréquentation du site N3B est assez limitée en particulier par les adhérents

Les membres du C.A attendent vos remarques ou suggestions éventuelles

4. Facebook

Pour aller sur la page Facebook consacrée à N3B, rien de plus facile !

- Se connecter à Facebook
- En haut à gauche de la page d'accueil, dans le bandeau blanc, taper : Actu Famille Maupillier, Maupilé, Maupilet
- Sur cette page, les adhérents sont invités à être « amis ». Bien évidemment, chacun demeure libre de se déclarer ou non amis mais cela ne relève pas du ressort de l'Association
- Je rappelle que sur cette page ne doit figurer que des informations, articles … en rapport avec N3B. Il est exclu d'y voir apparaître des données politiques, religieuses ou autres qui pourraient être en contradiction avec les statuts de l'Association et donc nuire à N3B. Des administrateurs (un par branche) ont été désignés pour vérifier le contenu de la page et enlever si besoin les « données litigieuses ».

5. Diaporama sur Faymoreau

Comme vous le savez sûrement, il y a eu jusqu'à un temps pas si reculé que cela (en 1958) des mines de charbon en Vendée (près de Fontenay le Compte). Claude MAUPILLIER s'est procuré un très beau diaporama sur la mine de Faymoreau. Nous envisageons de le graver sur DVD de façon à ce qu'il soit visible à la fois sur ordinateur et sur lecteur DVD de salon pour que ceux qui ne possèdent pas d'ordinateur puisse le lire. Michel MAUPILET et moi-même sommes en train de travailler sur le sujet : les premiers résultats sont encourageants et ce DVD pourra être mis à la disposition des adhérents qui le souhaiteront.

6. Conclusion

Je vous laisse « méditer » sur ces évolutions. J'espère que nous pourrons entériner certains points lors de l'AG (pour les statuts, il n'y a évidemment aucune « échappatoire » !)

Jacques MAUPILIER
Président NTB

Compte-rendu Conseil d'Administration du 28 mars 2015

Notre CA s'est tenu à Chambroutet (Deux-Sèvres) en présence de Jacques Maupilier (notre Président), Claude Maupillier (Vice-Président M.V.M et Trésorier), Anne Guillemet (Vice-Président M.C.M), Monique Maupillier (trésorière adjointe), Pierre-Marie Dubois (Secrétaire Général), Marie Antoinette Dubois (secrétaire), Jean-Yves Mainguet, Odette Maupilé et Michel Maupilet.

Constant Maupilet (Vice-Président M.F.), Frédéric Richard-Maupillier, Rémi Lecomte, Marie Élizabeth Pigeyre, Claude Mauplilé et Isabelle Sourceau-Dautry s'étaient excusés.

Le secrétaire général ouvre la séance vers 10 heures en rappelant l'ordre du jour.

Claude Maupillier nous fait part de la nécessité de réviser nos statuts, de créer un règlement intérieur, d'adapter notre classement des procès verbaux des AG et des réunions de bureau… afin que « Nos Trois Branches » soit en règle conformément aux obligations des associations.

Maintenant il nous faut passer à la préparation de l'A.G. 2015 qui se déroulera le **28 juin 2015 à Chanteloup** en Deux-Sèvres. C'est le lieu de naissance de Jacques Maupilier (dos de notre bulletin).
L'organisation de cette journée est assurée par Anne GUILEMET présidente de la branche M.C.M.
Anne nous présente sa prévision du déroulement de la journée et ses prospections pour les activités de l'après-midi.
Nous la remercions pour tout le travail déjà fourni. Il reste quelques détails à confirmer. Le programme de la journée est arrêté sous réserve de contraintes indépendantes de notre volonté.

Claude Maupillier, notre trésorier, nous fait un point de situation des comptes :
- Espèces : 46.86 € - Compte épargne : 1 136,90 € - Compte courant : 1 922,04 €.

A ce jour, "NOS TROIS BRANCHES" compte 104 membres.
Claude rappelle et insiste sur l'importance du paiement régulier des cotisations.

Concernant le fonds, rien de nouveau, Claude Maupillier continue de l'alimenter en y déposant chaque bulletin et additif(s)

Jean-Yves Mainguet fait part, comme chaque fois, du peu de fréquentation de notre site internet et de la réflexion sur son devenir. Ce site demande à Andreas un énorme travail de mises à jour (liées aux fréquentes mises à jour du logiciel support) pour rester consultable par chacun. Le site NTB et celui de l'arbre des Maupilier pourraient, à terme, être fusionnés et selon la nature des informations (généalogie, histoire..), la page Facebook deviendrait le vecteur des dates actualité familiale, etc. Les membres de "NOS TROIS BRANCHES" pourront exprimer leur sentiment sur ce sujet lors de l'AG du 28 juin 2015 à Chanteloup. Toutes les pistes restent ouvertes.

Anne reprend la parole afin de nous communiquer l'avancement des travaux de notre page Facebook. Après un retard, fonction des activités de chacun, en février, Anne et Camille ont repris le sujet pour finaliser et publier quelques informations à fin de tester. Ainsi, on peut y trouver l'Association

L'ordre du jour ayant été décliné, la séance est levée vers 17 heures

Prochain C.A. :

Il aura lieu en octobre 2015

Il se déroulera en Mayenne - la branche M.F. étant organisatrice de notre AG 2016.

Marie Antoinette DUBOIS

REGLEMENT INTERIEUR

de L'ASSOCIATION « NOS TROIS BRANCHES »

Article.1 Définitions des fonctions :

- **Le Président** est responsable de l'Association, soumet au CA les grandes orientations et valide les prises de décisions.
- **Les Vice-présidents** suivent l'évolution de la vie des « branches » dont ils ont la charge, secondent et suppléent le Président.
- **Le Secrétaire général** remplit un rôle de coordinateur entre tous les membres responsables, anime les réunions des CA et AG.
- **Le Secrétaire** assure les responsabilités du secrétariat en général, prend les contacts nécessaires à toute organisation et s'assure du suivi.
- **Le Trésorier** est responsable de la gestion financière et effectue le suivi des adhésions à l'Association.
- **Le Trésorier adjoint** seconde et supplée le Trésorier dans ses fonctions.
- **Le Responsable du Bulletin « NOS TROIS BRANCHES »** est responsable de l'élaboration du dit bulletin, collabore avec le Secrétaire et le Responsable de la mise en page, entretient les relations avec l'imprimeur du Bulletin et réalise le conditionnement pour son expédition.
- **Le Responsable du « FONDS MAUPILIER »** est responsable de sa gestion et met en relation les éventuels déposants avec les Archives Départementales.
- **Le Responsable INTERNET** est responsable du site et dialogue avec les chercheurs.
- **Les membres du CA** participent à la vie active de l'Association sous forme consultative et décisionnelle, et peuvent se voir confier des missions particulières.
- **Les Chercheurs** remplissent, au sein de l'Association, une fonction motrice qui se caractérise par l'avancée de leurs recherches dans le domaine généalogique, répercutent les informations susceptibles de représenter un intérêt pour certains et pouvant servir à alimenter la sève de notre Arbre et traduisent par écrit les pages de notre Histoire familiale.

Article.2 Le Conseil d'Administration fixe le **montant** de la cotisation annuelle due par chaque membre de l'Association « Nos trois branches » (art.5 des statuts) ; cette cotisation doit être réglée entre la parution du **dernier bulletin** de l'année en cours et le **1er mars** de l'année suivante. A compter de l'année **2015**, son montant a été fixé, lors du Conseil d'Administration du **25 octobre 2014**, à **23 €**.

Article.3 Il est maintenant couramment admis que les convocations adressées par le Président, que ce soit pour la réunion des Conseils d'Administration ou des Assemblées générales ordinaire ou extraordinaire, peuvent se faire par **courrier électronique**.

Article.4 Le Conseil d'Administration se doit de tenir à jour **deux** registres :

a) Le premier registre contiendra les **procès-verbaux** des **Conseils d'Administration**. Les extraits de ces procès-verbaux doivent être certifiés par le **Président** et le **Secrétaire**.

b) Le deuxième registre, dénommé **registre spécial** recevra les **statuts**, toutes **modifications** de ces statuts, les **récépissés** de dépôt de ces statuts et de leurs modifications, les **procès-verbaux** et **les feuilles de présence** des **Assemblées générales ordinaires** et **extraordinaires,** la **constitution nominative** du Conseil d'Administration et de son bureau.

Ce registre spécial comporte des pages numérotées (de **1** à **80** ou de **1** à **100**) ; sur la **première**, le Président écrira de sa main : « Le présent registre contient 80 (quatre-vingts) feuillets numérotés de 1 à 80 [ou 100…] et destinés à servir de registre à l'Association Nos trois branches, dont le siège social est à Nouâtre 37800, au domicile de Mr Pierre-Marie Dubois, 17 rue Guillaume ; ce registre a été coté par première et dernière page et signé par le Président » ; suit la date et la signature. Sur la **dernière**, le Président écrira : « Quatre-vingtième et dernier feuillet », toujours suivi de la date et de sa signature. Les feuillets intermédiaires **2, 3, 4**…jusqu'à **79** (ou **99**) seront juste paraphés par le Président.

Il est admis que les contenus de ce registre [alinéa c) de cet article], autrefois uniquement manuscrits, peuvent sortir après enregistrement en ordinateur et **être collés** ; mais toutes les annotations, dates et références à ces contenus doivent **être manuscrites**.

Ce règlement intérieur a été approuvé par l'Assemblée générale du 28 juin 2015

et détermine les détails d'exécution des statuts de l'Association « Nos Trois Branches »

le Président, Jacques MAUPILIER

le Vice-président M.C.M, Anne GUILLEMET

le Vice-président M.F, Constant MAUPILET

le Vice président M.V.M, Claude MAUPILLIER

Le Secrétaire Général, Pierre-Marie DUBOIS

Les Clés pour entrer dans

l'Arbre Généalogique des Maupilier

et votre ascendance

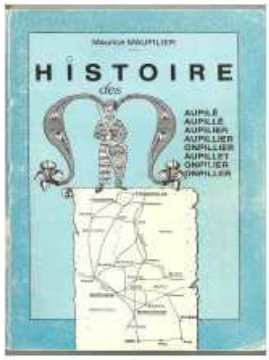

Après le Livre

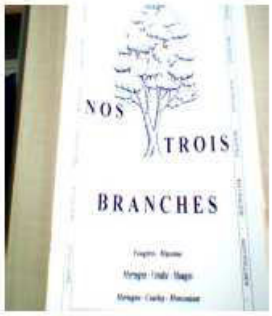

et les Bulletins ….

Histoire des Familles **Maupillier ….**
en Vendée, Deux-Sèvres, Mayenne-Fougères...

Histoire des Familles **Mainguet ….**
en Aunis-Saintonge

Nos-Trois-Branches

Minguet-Mainguet d'Antiochia

Généalogie Maupillier ….

Généalogie Mainguet ….

le Grand Arbre Commun ou Arbre des Maupilier

Minguet-Maupilé

Cliquez sur chaque écran pour accéder au site recherché

Après le livre et les bulletins, 4 sites internet « jumeaux et pour une part à contenu partagé » traitent pour les 2 premiers de l'histoire ou du contexte historique de nos familles :

- des familles Maupilé-Maupillé-Maupillier-Maupilier-Maupiler-Maupillet en Vendée, Deux-Sèvres et Mayenne….
- des familles Minguet-Mainguet en Aunis et Saintonge.....

ainsi que des patronymes collatéraux associés.

Et les 2 sites suivants associés aux sites éponymes, présentent plus spécifiquement la généalogie de ces mêmes familles, réalisée sous webtrees.

Effectuer une recherche : en suivant les liens proposés, tout visiteur accède, via Google, Google-Chrome ou Mozilla-Firefox, plus aléatoirement via Internet-Explorer (selon les versions) à ces 4 sites et les parcourt au gré de ses propres recherches.

- Pour les 2 premiers sites, les recherches se font via les menus et sous-menus.
- Pour les 2 sites généalogiques, les recherches se font via l'indication d'un nom-prénom dans la case recherches.

Important : pour chaque site, l'accès à l'information est facilité si vous vous connectez et vous enregistrez au préalable avant de commencer vos recherches. Cette connexion et l'enregistrement se fait sous la forme habituelle d'un « identifiant et d'un mot de passe ». En effet, il faut savoir que l'information recherchée peut-être masquée pour des raisons de confidentialité tenant au respect de la vie privée, donc par définition inaccessible à tout visiteur qui n'est pas enregistré. C'est pourquoi l'administrateur du site ou et de l'arbre valide votre enregistrement lors de la première visite, en raison de votre appartenance au groupe familial par. Lors des visites suivantes, il vous suffit de vous connecter et de vous enregistrer pour accéder aux informations ou aux données.

Nota: la recherche de sa propre fiche, celle d'un parent ou d'un « cousin » dans les arbres généalogiques, peut s'avérer difficile ou aléatoire dans une base qui à ce jour dépasse les 20.000 personnes. C'est pourquoi, une aide vous a été proposée sous forme de liste avec des liens pré-repérés pointant vers des personnes ciblées.

La liste « Adhérents N3B-Aïeux-Ancêtres par Branches » est présente sur les différents sites.

Elle est complétée parfois par d'autres listes, telles que :

les lignées essentielles par Branche ; le livre des lignées ; les généalogistes ayant publié sur Généanet des recherches concernant des Maupilé ...

et enfin la liste des Descendances pré-éditées dans chaque arbre, repérées par cette icône Ces listes sont au format PDF. Elles sont à disposition pour consultation ou impression.

Nota : Un bulletin, document papier, par essence, ne vous aide en rien en dehors des explications aussi claires que possible qu'il tente de vous fournir. Et cliquer sur les liens demeure bien évidemment vain.

Aussi, est poursuivi l'objectif de mettre à votre disposition ….....via courriel

les clés de votre généalogie

de telle sorte que vous puissiez y accéder sans passer par les différents menus et sous menus de l'un des 4 sites.

JyM, juin 2015

PS : cet article est posté sur les sites N3B et Minguet Mainguet d'Antiochia….et les liens sont opérationnels

Nos Trois Branches à Chanteloup

Alors que l'association « Nos Trois Branches » tient pour la première fois son Assemblée généarale à Chanteloup, il eût été regrettable de ne pas signaler le livre de Pascal Paineau, monographie de la commune de Chanteloup au XVIII° siècle. Une note de lecture de cet ouvrage retrouvé récemment dans une foire aux livres, vous sera proposée dans un prochain bulletin.

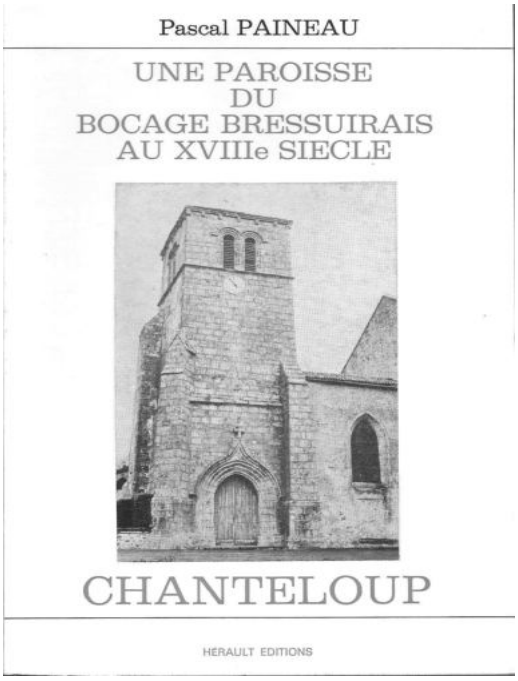

L'étude de Pascal Paineau sur Chanteloup, une paroisse du Bocage bressuirais au XVIIIe siècle, est le type même de ces mémoires réalisés en vue de la maîtrise qui sont le révélateur du goût pour la recherche. Ils sont particulièrement réussis quand l'auteur allie à ses talents propres l'amour du petit pays qu'il aime et connaît bien.

Avec Chanteloup, Pascal Paineau a disposé d'un champ d'études particulièrement intéressant.

Pascal Paineau, pour son enquête sur Chanteloup, a bénéficié de sources abondantes et variées qu'il a su rechercher et dépouiller attentivement. Son travail a été valorisé par l'utilisation d'un fonds remarquable d'archives privées, celui du château d'Etrie, qui lui a procuré des documents indispensables lesquels viennent compléter les documents consultés aux Archives départementales des Deux-Sèvres.

Il est assez rare de trouver une paroisse poitevine bénéficiant d'une telle abondance d'archives seigneuriales exploitables.

Grâce à ces recherches, Pascal Paineau a pu effectuer une étude classique de grande qualité envisageant les hommes et leur vie au XVIIIe siècle sous tous les aspects : la démographie, dont la reconstitution est bien codifiée depuis une trentaine d'années ; la société rurale, envisagée sous tous les angles : catégories sociales, modes d'exploitation, impôt royal ; enfin, une approche des comportements comprenant à la fois les aspects matériels (de l'habitation à l'alimentation), les rapports collectifs, les mentalités et la mobilité géographique. Toute cette étude, abondamment documentée, illustrée d'exemples bien venus, analysée avec précision mais aussi avec les nuances qui s'imposent, présentée méthodiquement dans une langue agréable à lire, constitue un apport important à notre connaissance historique, à notre compréhension du passé et de nos régions poitevines et, pour les habitants de Chanteloup, une résurrection bien venue d'un moment privilégié de leurs racines.

Rappelons que, **Pascal Paineau** a croisé la route de Maurice Maupilier et de l'association, il y a quelques années. C'est un « cousin de la branche MCM» descendant d'Absalon Maupillier et retrouvez sa généalogie p 338 du livre et 14-15 du supplément et dans l'arbre des Maupilier sous le lien suivant « **pascal paineau** ».

Vous pouvez retrouver Pascal Paineau, passionné d'histoire en son **jardin de Riparfonds** près de Bressuire, en particulier lors de la Journée des Jardins et ici sur le site **Parcs et Jardins de France**

JyM 2015

Histoire de Jeanne Baret, alias Jean Baré
Première femme à avoir fait le tour du monde sur un navire de la Royale, lors du voyage d'Antoine de Bougainville en 1767.

Botaniste avérée ayant participé aux travaux de Philibert Commerson. Une histoire enfin reconnue et saluée à juste titre aujourd'hui.

Voici le récit de cette aventure d'une vie, l'affaire Jeanne Baret

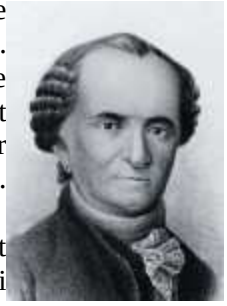

Jeanne Baret est née, le 27 juillet 1740 dans une petite bourgade de Bourgogne, La Comelle, au nord-ouest d'Autun. Elle passe les premières années de son existence à la ferme de son père. Lorsque ce dernier décède en 1762, elle devient gouvernante chez le docteur **Philibert Commerson**, veuf, pour veiller à l'éducation de son jeune fils Archambaud.

Elle a 22 ans, le docteur en a 35. Très vite, il est séduit par l'intelligence et la vivacité d'esprit de la jeune femme. Il lui donne des leçons de botanique et lui confie la préparation des herbiers.

Deux années plus tard, le couple déménage pour Paris. Commerson vient d'être nommé botaniste du roi **Louis XVI** et, à ce titre, doit entreprendre un voyage dans les terres australes. Il accompagne Monsieur de Bougainville en qualité de médecin botaniste de sa Majesté pour y faire, comme il l'écrit dans son testament, avant de partir : « des observations sur les trois règnes de la nature dans tous les pays où les officiers me conduira ; ainsi Dieu me soit en aide… »

Dans un premier temps, Jeanne n'est pas du voyage. Une ordonnance datant du 15 avril 1689 interdit aux femmes d'embarquer sur les navires de la Marine Royale. Mais Commerson écrit peu de temps avant d'embarquer à un ami : « On m'a passé un valet de chambre, gagé et nourri par le Roy ».

Il risque beaucoup : toute sa carrière scientifique est en jeu mais il ne peut pas laisser Jeanne. Elle sera son valet !

Deux bateaux sont affrétés pour l'expédition de Bougainville : une frégate, La Boudeuse, et une flûte, L'Etoile.

Le 6 février 1767, à Rochefort, Commerson suivi de son valet **« Jean Baré »** montent à bord de L'Etoile pour un long périple dans les mers australes pour une circumnavigation sous le commandement de **M de Bougainville**.

La vie à Bord

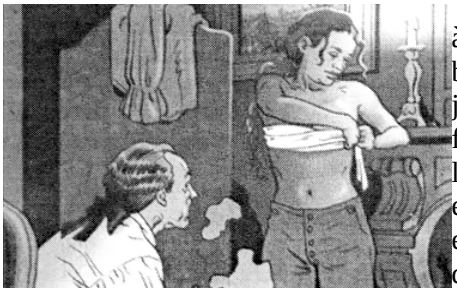

La vie à bord n'est pas des plus simples… En effet, il n'y a que des hommes à bord des bateaux de la marine royale et Jeanne doit faire preuve de beaucoup de finesse et de prudence pour garder son secret. Les premiers jours à bord sont difficiles. Commerson et Jeanne sont très à l'étroit sur cette flûte qui sert de navire entrepôt à l'expédition. De surcroît, le docteur n'a pas le pied marin. Pendant près de deux semaines, Commerson reste alité, soigné et nourri par son domestique Jean Baret. Pour ne pas attirer les regards sur eux, il cesse d'évoquer sa santé, objet de toute son attention depuis le départ de Rochefort. Quant à Jeanne, elle fait tout son possible pour paraître un homme, tant par la force de travail que par les propos. Elle travaille comme un forcené afin d'écarter les soupçons. Mais sans s'en douter, ils sont observés.

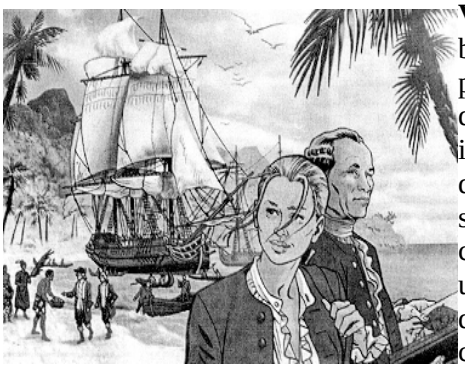

Vivès, chirurgien major et membre de l'expédition, jaloux du statut de botaniste du Roi de Commerson, écrit dans son journal de bord « Le soin particulier qu'elle prenait pour son maître ne paraissait pas naturel à un mâle domestique. Après le premier mois, le doux repos qu'ils goûtaient fut interrompu par un petit murmure qui s'éleva dans l'équipage sur ce que, disaient-ils, il y avait à bord une fille déguisée. On jeta sans balancer les yeux sur notre petit homme. Tout annonçait en lui une femme : une petite taille, courte et grosse, de larges fesses, une poitrine élevée, une petite tête ronde, un visage garni de rousseur, une voix tendre et claire, une adroite dextérité et délicatesse…faisaient le portait d'une fille assez laide et assez mal faite. » Le commandant feint d'ignorer cette rumeur mais le bruit devient trop général. Jeanne Baret est alors obligée de rejoindre les autres domestiques sous le gaillard d'avant sous peine d'être mise aux fers. Mais là encore, ses compagnons tentent de vérifier s'il s'agit d'un homme ou d'une femme. Elle se défend en affirmant à qui veut l'entendre « qu'il n'est nullement du sexe féminin mais si fait de celui dans lequel le Grand Seigneur choisit les gardiens de son sérail. » Bref Jean Baret est un eunuque. Cette explication, soufflée probablement par Commerson, calme l'équipage quelques temps.

La traversée jusqu'à Montevideo dure trois mois sans autres faits majeurs, si ce n'est le passage de l'équateur. L'usage veut que l'on prête serment, devant le « bonhomme » fabriqué à cette occasion, de « ne jamais baiser la femme d'aucun marin ni matelot absent. » Jeanne Baret et Philibert Commerson se soumettent alors de bonne grâce à ce rituel. Après l'escale de Montevideo, l'Etoile poursuit sa route vers le sud, sans s'arrêter aux Malouines que Bougainville doit restituer aux Espagnols. L'expédition arrive en Patagonie, Commerson peut enfin herboriser en compagnie de son domestique.

Les soupçons sur Jeanne se sont un peu calmés, comme en atteste ce passage du journal de Bougainville, « Comment reconnaître une femme dans cet infatigable Baret, botaniste déjà fort exercé que nous avons vu suivre son maître dans toutes ses herborisations et porter même, dans ses marches pénibles, les provisions de bouche, les armes et les cahiers de plantes avec un courage et une force qui lui ont valu le surnom de bête de somme ? »

La supercherie est dévoilée.

Jeanne Baret navigue à bord de l'Etoile, déguisée en homme. Elle a tout fait pour se fondre dans l'équipage. Jusque là, le voyage se déroule sans encombre. Après la Patagonie, l'expédition continue sa route vers le détroit de Magellan. Le 26 janvier 1768, l'Etoile entre dans le Pacifique. Voilà tout juste douze mois que l'on a quitté Rochefort. On n'a pas beaucoup avancé, alors qu'au départ, la durée du voyage était estimée à dix-huit mois. Muni de cartes plus ou moins exactes, Bougainville évite l'île de Pâques et continue sa route pour enfin mouiller au large de Tahiti le 3 avril 1768.

Le 4, alors que les navires se rapprochent des côtes, plus d'une centaine de pirogues à balancier les abordent. Aoutourou, un indigène, monte à bord et y reste quelques jours.

La cohabitation entre Tahitiens et Français est pacifique : ces derniers ont pu, après d'âpres négociations, installer un camp à terre pour soigner les malades. C'est alors que survient l'épisode du 7 avril.

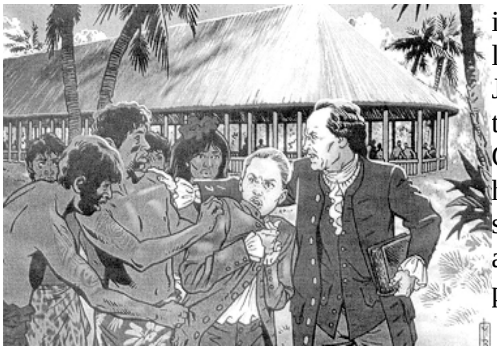

Jusqu'alors, les marins ne connaissaient qu'un seul mot du vocabulaire tahitien « Tayo » qui signifie « ami ».

Ce matin-là, Commerson accoste sur l'île avec son domestique pour herboriser. A peine ont-ils mis pied à terre qu'une foule d'indigènes surexcités les encercle en criant « Ayenne ! Ayenne ! ». Un indigène s'empare alors du jeune domestique et s'enfuit avec sa proie sous les yeux éberlués du pauvre Commerson...

Il fallut la présence d'esprit d'un officier qui se trouvait là par hasard et qui, de son épée « fit écarter toute la populace et effraya le courcié qui lâcha prise »

L'incident est rapidement maîtrisé, mais le soir du 7 avril, les marins de l'Etoile avaient appris un nouveau mot en tahitien, « femme ».

En fait, il semblerait que les indigènes ont reconnu Jeanne à l'odeur. Cela est vraisemblable, compte tenu des conditions d'hygiène à bord et du climat de Tahiti. De plus, ils n'avaient pas d'a priori sur le langage social du vêtement chez les Européens. Ils ont simplement « senti une femelle ».

Jeanne reste désormais à bord par mesure de sécurité tandis que Commerson continue d'herboriser sur l'île sans plus trop de conviction. Bougainville, qui se trouve sur la Boudeuse, ne peut ignorer l'incident mais ne fait rien.

L'expédition repart le 14 avril et ce n'est qu'un mois plus tard, à la suite de conditions de navigation difficiles et d'un début d'épidémie de scorbut qu'il règle cette question. Le 28 mai, il note dans son journal

« j'ai vérifié à bord de l'Etoile un fait assez singulier. Depuis quelque temps, il courait le bruit dans les deux navires que le domestique de Monsieur de Commerson était une fille. Plusieurs indices avaient fait naître et accréditaient le soupçon. Elle m'a avoué, les larmes aux yeux, qu'elle avait trompé son maître en se présentant à lui sous des habits d'homme à Rochefort au moment de son embarquement. Elle savait, qu'en embarquant, il était question de faire le tour du monde, et ce voyage avait piqué sa curiosité. Elle sera la seule de son sexe et j'admire sa résolution, d'autant qu'elle s'est toujours conduite avec la plus scrupuleuse sagesse. La Cour, je crois, lui pardonnera l'infraction aux ordonnances. L'exemple ne saurait être contagieux »

A bord des deux navires, tous savent désormais que Jean Baret est une femme. Malgré cela, les hommes de l'équipage n'auront de cesse de vérifier par eux même la féminité du domestique, en vain.

La disgrâce

Embarquée depuis 14 mois à bord de l'Etoile, Jeanne s'était faite passer pour homme mais son stratagème est découvert lorsqu'elle débarque sur l'île de Tahiti en avril 1768.

L'expédition poursuit sa route à travers le Pacifique puis l'Océan Indien. L'attention finit par se détourner de Jeanne Baret et de Philibert Commerson. Il n'y a plus de mystère à leur sujet et d'autres préoccupations sont venues prendre le relais. La mer devient mauvaise et les navires ont besoin de réparations, les vivres s'épuisent et les rencontres de pirogues deviennent de plus en plus hostiles. Jeanne Baret n'apparaît donc plus digne d'intérêt jusqu'à l'Ile de France devenue aujourd'hui l'Ile Maurice. Le couple débarque le 8 novembre 1768 à Port Louis avec toutes ses collections d'histoire naturelle.

Bougainville note alors sobrement : « Messieurs de Commerson et Verron consentirent pareillement à différer leur retour en Franc ; le premier pour examiner l'histoire naturelle de ces îles et celle de Madagascar ; le second pour être à portée d'aller observer dans l'Inde le passage de Vénus. »

Le 12 décembre, la Boudeuse suivie de l'Etoile quittent Port Louis. Bougainville rajoute dans son carnet de bord : « J'y ai laissé sur la demande de l'Intendant pour le service du Roi dans la colonie : Commerson des Humbert, naturaliste embarqué sur l'Etoile, et son valet fille en homme. » Et plus loin « Sur la demande qui m'a été faite par Monsieur Poivre, Commissaire Général de la Marine, faisant fonction d'Intendant en cette isle, d'y laisser Monsieur de Commerson Médecin Naturaliste du Roi envoyé par sa Majesté pour examiner toutes les parties relatives à l'histoire naturelle dans le cours de notre expédition, nous lui avons permis de débarquer » puis à propos de Jeanne Baret : « la cour, je crois, lui pardonnera l'infraction aux ordonnances. »

C'est, à n'en pas douter, une mesure disciplinaire mais c'est aussi une forme de protection au regard des sanctions qu'ils pouvaient tous les deux encourir à leur retour en France. Cette disgrâce dure trois longues années au cours desquelles le naturaliste passe de déconvenues en découragements, dans une situation financière de plus en plus critique. Il meurt à l'âge de 46 ans, le 13 mars 1773, six ans après son départ de Rochefort. Redevenue officiellement femme, Jeanne reste auprès de lui en prenant soin de cet homme souffrant et ce, jusqu'au dernier moment. Un descendant par alliance de Commerson, F.B. de Montessus de Ballore écrira en 1889 dans une biographie à propos de Jeanne : « Il lui restait un serviteur fidèle, celui qui avait assisté à toutes ses peines, à tous ses dangers. Sa main hospitalière était là pour lui rendre de grands services, sa parole était là pour lui apporter des consolations et l'exhorter à l'espérance.

Il suffit souvent, dans l'abandon, d'un serviteur zélé pour procurer un soulagement aux misères humaines, et Jean Baret était ce serviteur. »Elle a 32 ans à la mort de son maître, elle se retrouve maintenant seule sur cette île, si loin de la France.

L'épilogue

Pour avoir enfreint la règle Philibert Commerson et « son valet » sont débarqués sur l'île Maurice, Jeanne Baret se retrouve bientôt seule et abandonnée après le décès de son maître. Elle a 32 ans. Elle n'a plus droit à la moindre considération ni à la moindre assistance. Jeanne trouve alors un moyen de survie en ouvrant un cabaret-billard à Port Louis, la capitale de l'Ile Maurice. Quelques mois plus tard, elle est condamnée à titre d'exemple pour la colonie : elle sert de l'alcool le dimanche et ses clients sont ivres à l'heure de la messe. Elle rencontre alors Jean Dubernat, un périgourdin, soldat de la Marine avec lequel elle se marie le 17 mai 1774. C'est, pour elle, l'occasion de pouvoir enfin rentrer en France car ce mariage avec un militaire est le seul moyen d'obtenir une autorisation de rapatriement.

Elle revient à Paris en 1776 avec plus de 30 caisses scellées contenant 5000 espèces de plantes ramassées au cours de son périple autour du monde, 3000 d'entre-elles sont nouvelles. Elle fait parvenir ce trésor au Jardin du Roi. Ces collections iront rejoindre celles du Muséum d'Histoire Naturelle où l'on peut toujours consulter les manuscrits de Commerson, qui n'a malheureusement rien publié. Buffon en fera l'inventaire puis Jussieu et Lamarck les étudieront. Elle reçoit la part de l'héritage que lui a léguée Philibert Commerson et, le 13 novembre 1785, elle est honorée pour son engagement dans l'expédition de Monsieur de Bougainville. Son travail auprès de Commerson est reconnu de façon officielle par le Roi qui lui accorde une pension de 200 livres.

A 45 ans, Jeanne peut être fière de son parcours. Elle partage maintenant sa vie entre sa Bourgogne natale et Saint Aulaye sur Dordogne, sans doute pour avoir épousé un périgourdin. Saint Aulaye est alors un petit village autonome dont le port, aux quais de pierres, témoigne d'une activité florissante à cette époque. Il fera partie plus tard, en 1824, de la commune de Saint Antoine de Breuilh.

Jeanne Baret s'éteint au lieu-dit « Les Graves » le 5 août 1807 à l'âge de soixante-sept ans. Restée fidèle à la famille Commerson, elle fera à son tour d'Archambaud, le fils légitime de Philibert Commerson, son héritier. Elle repose depuis, au cimetière de Saint Aulaye près de l'église.

Jeanne Baret a donc bien fait le tour du monde. Partie de Rochefort en 1767, elle rentre en France neuf ans plus tard. Elle est la première femme a avoir réalisé un tel exploit.

Nous ne savons malheureusement pas grand chose de sa vie à Saint Antoine de Breuilh et en particulier à Saint Aulaye. Elle y a vécu plus de vingt ans et est décédée aux Graves, lieu-dit situé entre l'actuel centre bourg et la Moutine. Il y avait tout au plus, à l'époque, trois maisons. Laquelle était la sienne ? Avait-elle habité ailleurs sur la commune ?

Note 1 : Récit à partir d'un article publié dans le Pays de Bergerac.com-culture et patrimoine.

Note 2 : Tous les articles reprennent le récit suivant la même trame historique. Ils diffèrent parfois par l'emploi d'un vocabulaire du XXIème siècle, traduisant ou trahissant des compréhensions différentes, éloignées du travail de l'historien. Il peut s'agir, alors, d'une tentative de réécrire l'histoire, par des commentaires d'aujourd'hui en décalage avec les mentalités du XVIIIème siècle.

Pour sa part, Antoine de Bougainville écrit dans le récit de son voyage :

« …. Tandis que nous étions entre les grades Cyclades, quelques affaires m'avaient appel à bord de l'Etoile, et j'eus l'occasion d'y vérifier un fait assez singulier. Depuis quelque temps il courait un bruit dans les deux navires que le domestique de M de Commerçon, nommé Baré, était une femme. Sa structure, le son de sa voix, son menton sans barbe, son attention scrupuleuse à ne jamais changer de linge, ni faire ses nécessités devant qui que ce fît, plusieurs autres indices avaient fait naître et accréditaient le soupçon.

Cependant, comment reconnaître une femme dans cet infatigable Baré, botaniste déjà fort exercé que nous aions vu suivre son maître dans toutes ses herborisations, au milieu des neiges et sur les monts glacés du détroit de Magellan, et porter même dans ces marches pénibles provisions de bouche, armes et cahiers de plantes avec un courage et une force qui lui avaient mérité du naturaliste le surnom de sa bête de somme ?

Il fallait qu'une scène qui se passa changeât le soupçon en certitude. M de Commerçon y descendit pour herboriser ; à peine Baré qui le suivait, avec les cahiers sous son bras, eut mis pied à terre, que les Taïtiens l'entourent, crient que c'est une femme et veulent lui faire les honneurs de l'île. Le chevalier de Bournand, qui était garde à terre, fut obligé de venir à son secours et de l'escoret jusqu'au bateau. Depuis ce tempsil était assez difficile d'empêcher que les matelots n'alarmassent quelquefois sa pudeur.

Quand je fus à bord de l'Etoile, Baré, les yeux baignés de larmes, m'avoua qu'elle était fille ; elle me dit qu'à Rochefort elle avait trompé son maître en se présentant à lui sous des habits d'homme au moment même de son embarquement , qu'elle avait déjà servi un Genevois à Paris ; que, née en Bourgogne et orpheline, la perte d'un procès l'avait réduite dans la misère et lui avait fait prendre le parti de déguiser son sexe ; qu'au reste, elle savait en s'embarquant qu'il s'agissait de faire le tour du monde, et que ce voyage avait piqué sa curiosité. Elle sera la première, et je lui dois la justice qu'elle s'est toujours conduite à bord avec la plus scrupuleuse sagesse. Elle n'st ni laide ni jolie et n'a pas plus de vingt-six ou vingt-sept ans. Il faut convenir que si les deux vaisseaux eussent fait naufrage sur quelques île déserte de ce vaste océan, la hance eût été fort singulière pour Baré »

Extrait du Voyage autour du Monde, journal de bord de M Antoine de Bougainville p293

La Boudeuse et l'Etoile :

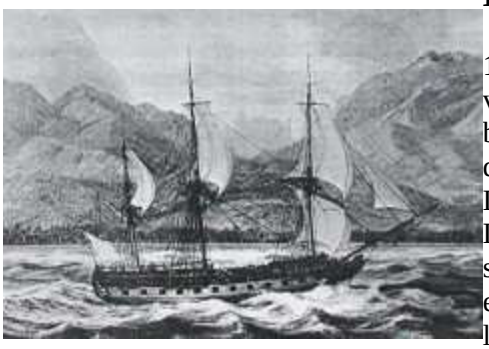

Bougainville pressait les préparatifs de son expédition au second semestre 1766, pour remettre les Malouines à l'Espagne et entreprendre à la suite un voyage autour du monde. Il partit en novembre de Nantes puis de Brest à bord de la **Boudeuse**, tandis que la flûte l'**Etoile** qui devait le suivre de peu, quittait Rochefort début février 1767 pour un rendez-vous à Rio de Janeiro. La Boudeuse était un beau navire et l'Etoile, un ancien navire marchand. L'Etoile était moins rapide que la Boudeuse, et Bougainville eut souvent à s'en plaindre. Mais l'une et l'autre résistèrent fort bien aux épreuves qu'elles eurent à subir pendant plus de deux ans. Les deux navires regagnèrent l'Europe au début de l'année 1769.

Bougaiville ramenait avec lui une fleur de l'Amérique du Sud que son ami Commerçon lui avait dédiée sous le nom de **bougainvillée**, et un jeune taïtien du nom d'**Aotourou**....

Rochefort

C'est une ville nouvelle avec son port créés par Colbert à partir de 1666.

Le port de Rochefort peint par Joseph Vernet 1763

Tout est en place, et la description de Vernet, nous restitue les lieux tels qu'ils étaient au moment du départ de l'Etoile pour sa circumnavigation.

Jeanne Baret, botaniste, une reconnaissance tardive

Trop longtemps oubliée, il n'est que temps de réhabiliter Jeanne Baret !

Si leur couple a trompé les codes et les mœurs conservatrices de la société de l'époque, c'est aussi ensemble qu'ils ont participé à l'enrichissement des connaissances botaniques en France. Jeanne Baret accompagne en effet le naturaliste dans toutes ses campagnes d'herborisation à terre. Sujet au mal de mer et régulièrement alité, Commerson confie même à la jeune femme le soin de collecter seule et d'herboriser les nouvelles espèces végétales tout au long de leur circumnavigation.

Lorsque le couple débarque à l'île de France, il prend soin de prendre également toutes ses collections d'Histoire naturelle élaborées à bord. Dans son journal, Bougainville évoque ce débarquement : "*J'y ai laissé sur la demande de l'Intendant pour le service du Roi dans la colonie, Commerson Des Humbert, naturaliste embarqué sur l'Etoile et son valet fille en homme*". Une fois à terre, Jeanne Barret et Philibert Commerson continuent à herboriser longuement pour répertorier les nouvelles espèces végétales de Madagascar et des Mascareignes notamment.

Philibert Commerson s'éteint à l'âge de 46 ans le 13 mars 1773, Jeanne Barret à ses côtés, lui offrant un dernier témoignage d'amour et de fidélité. Un attachement profond raconté dans une biographie par FB de Montdessus de Ballore, descendant par alliance de Commerson. "*Il lui restait un serviteur fidèle, celui qui avait assisté à toutes ses peines, à tous ses dangers. Sa main hospitalière était là pour lui rendre de grands services, sa parole était là pour lui apporter des consolations et l'exhorter à l'espérance. Il suffit souvent, dans l'abandon, d'un serviteur zélé pour procurer un soulagement aux misères humaines, et Jean Barret était ce serviteur*".

Car la fin de leur histoire est tragique. Débarqués sur l'île de France (aujourd'hui île Maurice), le couple y retrouve sur place Pierre Poivre, ami du botaniste et intendant général de l'île (1767-73), chargé par le Roi Louis XVI de développer la "*plantation d'épicerie*" aux îles Mascareignes. L'objectif était purement politique et commercial : briser le monopole des Néerlandais sur les épices. Pour cela, Pierre Poivre avec l'aide de Commerson, va concevoir le Jardin des Pamplemousses : 25 hectares regroupant les plus grands trésors de la botanique tels que l'arbre à épice, l'ébène, la canne à sucre, le muscadier ou le manguier. Car l'objectif de l'Intendant est ambitieux : créer un véritable Jardin d'Acclimatation avec des espèces riches pour ensuite les diffuser vers Madagascar et les Antilles.

Si Philibert Commerson participe à ce projet, les choses vont pourtant rapidement évoluer. Avec l'arrivée d'un nouvel Intendant sur l'île de France, le botaniste enchaîne les déconvenues et les déceptions, rendant la situation financière du couple particulièrement précaire. Après 3 ans d'un exil difficile, Commerson meurt d'une pleurésie dans le plus grand dénuement, laissant une Jeanne Barret, rejetée et désargentée.

Elle revient en France en 1776, 9 ans après avoir appareillé sur l'Etoile. Mais la jeune femme ne débarque pas les mains vides. **Elle ramène avec elle plus de 30 caisses scellées contenant le fruit des travaux de botanique réalisés avec Commerson et les manuscrits de l'expédition laissés par le naturaliste**.

Un trésor précieux qu'elle adresse au Jardin du Roi, et qui rejoindra ensuite le Museum d'Histoire naturelle. Buffon est chargé de l'inventaire, les botanistes Jussie et Lamarck en feront l'étude.**Au total, ce sont ainsi près de 5 000 spécimens qui seront répertoriés, dont 3 000 nouvelles espèces jusqu'alors inconnues dont 1108 provenant d'Amérique, 553 des îles, 1574 des Mascareignes et 495 de Madagascar.**

Parmi elles, une nouvelle plante baptisée "**Bougainvillée**" en l'honneur du chef de l'expédition. Cet arbuste grimpant découvert au Brésil par Jeanne Barret et Philibert Commerson regroupe aujourd'hui 18 espèces de couleurs différentes allant du blanc au rouge foncé.

Ce travail naturaliste considérable est aussitôt reconnu. Commerson est élu Membre associé à l'Académie des Sciences, 8 jours après sa mort. Mais cette reconnaissance professionnelle oublie pourtant une botaniste de premier plan, sans laquelle Commerson n'aurait pu prétendre à la postérité. Un talent que le botaniste lui-même défendait, en donnant notamment le nom de sa compagne au bois de Quivi. "***Cette plante aux atours ou au feuillage ainsi trompeurs est dédiée à la vaillante jeune femme qui, prenant l'habit et le tempérament d'un homme, eut la curiosité et l'audace de parcourir le monde entier, par terre et par mer. Elle sera la première femme à avoir fait le tour du globe terrestre, en ayant parcouru plus de quinze mille lieues. Nous sommes redevables à son héroïsme de tant de plantes jamais récoltées jusqu'alors, de tant de collections d'insectes et de coquillages, que ce serait préjudiciable de ma part, comme de celle de tout naturaliste, de ne pas lui rendre le plus profond hommage en lui dédiant cette fleur***". Cette appellation était depuis tombée dans l'oubli.

Ses Pairs ne suivront pas, Jeanne Barret ne sera jamais associée à Philibert Commmerson dans le Panthéon de la Botanique. Maigre consolation, la reconnaissance du Roi qui voit en elle une femme "*extraordinaire*".

De 1785 à sa mort, elle va ainsi toucher une pension des Invalides de la Marine pour avoir partagé "*avec le plus grand courage, le travail et les périls*" du botaniste Philibert Commerson. En lui reconnaissant indirectement le statut de marin, Jeanne Barret pourra se vanter d'avoir pris sa revanche sur l'ordonnance royale de 1689. Installée en Dordogne depuis son retour, elle y meurt 30 ans plus tard, sans bruit.

En l'absence de vraie reconnaissance pour ses talents avérés de botaniste, le plus bel hommage restera incontestablement ce mot, à l'époque, du philosophe Denis DIDEROT, publié dans le "Supplément au Voyage de Bougainville" :

"Ces frêles machines-là renferment quelques fois des âmes bien fortes".

Une Reconnaissance tardive

Officiellement, Claude Le mâle est la première femme officier de Marine à avoir fait le tour du monde, en 1979 sur la « Jeanne d'Arc ». En réalité, la primeur revient à jeanne Barret 212 ans plus tôt. En effet, elle a embarqué sur l'Etoile, flûte armée à Rochefort, le 1er février 1767 depuis l'île d'Aix pour traverser l'Atlantique et rejoindre le Pacifique. Et pourtant à l'époque, les femmes étaient interdites à bord

Une rue, un chant, une fleur

Rochefort Océan a décidé de lui rendre hommage en donnant le nom de Jeanne Baret à une rue du Petit-Marseille, reliant la rue Ramuntcho à celle des Pêcheurs d'Islande. La chorale « les Vents de Marine » lui consacrera une chanson. Jeanne Baret a donné son nom à la salle des fêtes de Saint-Antoine-du-Breuil (24) et à une école près de Montpellier.

Mais les Américains seront les premiers à la sortir de l'oubli. L'an passé, ils ont baptisé une nouvelle plante du Pérou et d'Équateur, Solanum baretiae. Ce nom latin a récemment été donné à une nouvelle espèce de plantes de la famille de la pomme de terre et de la tomate, découverte au sud du Pérou. Une fleur à 5 pétales et au fruit orangé baptisée ainsi "*en l'honneur de la botaniste Jeanne BARRET, première femme à avoir fait le tour du monde en bateau*".

Car malgré son extraction modeste et une vie passée dans l'ombre de Philibert Commerson, Jeanne Baret est reconnue aujourd'hui comme une botaniste de premier plan.

Finalement, Commerson n'aurait pas été Commerson sans Jeanne et inversement. Alors aujourd'hui, il était temps que Jeanne Baret sortît de l'oubli !

Et pendant ce temps là, quels sont les contemporains de ces événements ?

Charles Minguet & Elisabeth Pourteau Jean Minguet & Marie Charron	Jehan du gast Maupillé & perrine Pelon Guillaume Maupillé & Jehanne Guiheneuf Jehan Maupillier & Mathurine Morain Christophle Maupillier & Marie Chupin Pierre Maupillier & Yvonne Gourdon Mathurin Maupillier & Françoise Coudrin
Charles Minguet est né 4 mai 1741 à Nantillé, Charente Maritime, et décédé avant 1801 à Tonnay-Charente, Charente Maritime. Il a épousé Marie Large fille de Jean Large et Elisabeth Templier 25 novembre 1766 à Champdolent, Charente Maritime. Elle est née 1751 et décédée avant 1801 à Tonnay-Charente, Charente Maritime. De qui, deux enfants : Jean Philippe Minguet Naissance: 21 septembre 1767 Champdolent, Décès: avant 1801 Charles Minguet Naissance: 24 septembre 1771 Puy-du-Lac, Charente-Maritime Décès: 7 mai 1820 Vill le Rat, Champdolent, Charente Maritime.	Jacques Maupillier né vers 1726 est décédé 24 janvier 1781 à Mortagne sur Sèvre Vendée. Il a épousé Renée Guicheteau fille de jean Guicheteau et de Renée Gravin, le 3 février 1745, à Mortagne sur Sèvre, de qui 9 enfants : Renée n 1752 Mortagne Louis de qui suit ….. Jacques n 1745 Evrunes Marie Madeleine Renée Louise n 1747 Evrunes Toussaint Jean Jeanne Renée
Charles Minguet & Marie Maillet Pierre Mainguet & Marguerite Autant Pierre Mainguet & Thiebeaud Joséphine *Auguste Mainguet & Yvonne Charbonnier*	Louis Maupillé & Marie Coutant Louis Pierre Maupillier & Françoise Violleau Louis Pierre Maupillier & Rose Legeay Edmond Louis Maupilier & Marie Angèle Liot Raoul Maupilier & Léona David

A chacun de refaire pour son propre compte, le tableau de ces ascendants, pour retrouver les contemporains des événements relatés.

Bibliographie

- Bougainville Voyage autour du Monde, Folio Classique, édition de Jacques Proust isbn 2-07-037385-1, avril 2006.
- la Bougainvillée Fanny Deschamps 1982

- la clandestine du voyage de Bougainville de Michelle Kahn édition le Passager
- le Passage de Vénus Bd Autheman, Dethorey et la participation de Bergfelder édition Dupuis
- supplément au voyage de Bougainville de Diderot le livre de poche libretti, n°13809, 2010
- le voyage de Bougainville, Henri Lequeffelec
- Glynis Ridley, qui a publié en 2011 aux Etats-Unis une biographie controversée de Jeanne Baret, jugeait cette lacune injuste.
- NoJohn Dunmore, Jeanne Baret, First Woman around the World (1766-1768), Auckland, Heritage Press, 2002
- « Bougainville et ses compagnons autour du monde, 1766-1769 » journaux de voyage établis et commentés par Etienne Taillemitte, Paris : Imprimerie nationale (Voyages et découvertes), 1977 ; Arles : Actes sud, 2006
- Louis-Antoine de Bougainville, « Voyage autour du monde », Paris : Gallimard (Folio, 1385), 1990
- Louis-Antoine de Bougainville, « Voyage autour du monde » éd. critique par Michel Bideaux & Sonia Faessel, Paris : Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2002
- Jeannine Monnier, Anne Lavondès, Jean-Claude Jolinon et Pierre Elouard, « Philibert Commerson, le découvreur du Bougainvillier », Châtillon-sur-Chalaronne : Association Saint-Guignefort, 1993

Henriette Dussourd, Jeanne Baret, première femme autour du monde (1740 – 1816) imprimerie Pottier, Moulins 1987 bibliothèque insulaire ; des femmes et des îles

Henriette Dussourd, Jeanne Baret, première femme autour du monde (1740 – 1816) imprimerie Pottier, Moulins 1987 bibliothèque insulaire ; des femmes et des îles

L'aventure peu ordinaire a longtemps découragé historiens et commentateurs, comme si l'éclat de la réalité épuisait par avance toute perspective d'embellissement et décourageait l'analyse. Henriette Dussourd montre que l'aventure est plus complexe qu'il semble au premier regard. Elle met en parallèle le rapport de Bougainville et les relations d'autres participants du voyage (le prince de Nassau, Saint-Germain, Vivès, ...), souligne le rôle joué par Aotourou (Boutavery), s'attache à la relation nouée entre Jeanne Baret et Commerson, éclaire enfin l'itinéraire de son héroïne avant le début du périple et au-delà de l'escale à l'île Maurice où, avec Commerson, elle quitte le bord de l'*Étoile*.

Articles publiés sur Internet

- Sud-Ouest, 23/11/2013 de k.charov@sudouest.fr
- http://blueskyblog.hautetfort.com/archive/2014/03/31/jeanne-barret-botaniste-oubliee-5336452.html
- http://www.tahitiheritage.pf/fiche-jeanne-baret-premire-femme--faire-le-tour-du-monde-25412.htm
- Le Monde : http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/01/06/le-nom-retrouve-de-jeanne-baret-premiere-circumnavigatrice-et-botaniste_1626379_3244.html#fPweqUpuVZKv4MuQ.99
- http://www.lafeuillecharbinoise.com/?p=2239

Illustrations

Marc Bourgne pour Cols Bleus, voir également le site Tahiti Héritage

la Feuille Charvinoise voir le site éponyme

Documentation rassemblée par JyM , à Poitiers Juin 2015

Équitation

Anaïs Maupilier s'impose à Concarneau

CSO de Concarneau (Pro 2). Le domaine de Kergueres a réussi à organiser un beau concours. Et ce, malgré les pluies de ces derniers jours.

Dès 8 h du matin, le domaine de Kergueres ressemblait à une fourmilière. Sur les 67 cavaliers inscrits à l'épreuve préparatoire, 35 ont réussi un sans-faute sur un sol très humide et assez difficile. Malgré les 3 jours de pluie, les conditions se sont avérées très bonnes pour le saut et la bonne qualité du terrain a été reconnue par l'ensemble de participants.

Dès le début d'après-midi, toute l'eau avait été absorbée et aucun accident n'a été à déplorer. Niveau organisation, le domaine de Kergueres s'est montré à la hauteur de sa réputation et les horaires ont été respectés. Les nombreux spectateurs ont attendu la catégorie reine de la journée : la Pro 2 où 21 chevaux étaient inscrits. Seule Roumba de Freol, montée par Olivier Lamoine, n'a pas pris le départ. Ce dernier était également engagé sur Umbalaya de Freol et Sibyl de Keriboulo, mais il n'a pas réussi à tirer son épingle du jeu.

Seul un quart des cavaliers a réussi la première phase, en réalisant le sans-faute, permettant d'accéder aux barrages. Anaïs Maupilier, sur Pilgrim de Fetan, a été la seule à réaliser les 2 phases en sans-faute avec le meilleur temps lors de son premier passage, loin devant les autres cavaliers. Trois d'entre eux réaliseront un meilleur temps sur les barrages mais enchaîneront les fautes, ce qui les éloignera définitivement de la première place.

Pilgrim de Fetan, sous la direction d'Anaïs Maupilier, a encore réalisé des sauts parfaits sur la 2e phase. La maîtrise de sa cavalière lui permettait de remporter la cocarde de la première place. « **Je suis déjà venue au domaine de Kergueres début avril, à l'occasion d'un pro 2 où je suis arrivée 2e**, commentait Anaïs Maupilier. **Aujourd'hui, c'était vraiment bien, malgré l'état de la piste ce matin. Elle a bien tenu et le terrain a vraiment bien absorbé. L'organisation était impeccable.** »

Le classement Pro 2 : 1. Anaïs Maupilier sur *Pilgrim de Fetan*, 1re phase sans faute en 61"87, 2e phase sans faute en 40"36. 2. Thomas Le Berre sur *Tricolore du Loti*, 1re phase sans faute en 66"13, 2e phase 4 fautes en 37"99. 3. Julia Bonder sur *Shalimar de Lacote*, 1re phase sans faute en 65"63, 2e phase 4 fautes en 39"46. 4. Erwan Gelebart sur *Quissia d'Hétimbet*, 1re phase sans faute en 68"40, 2e phase 4 fautes en 39"61. 5. Hervé Guével sur *Rivage Andésine*, 1re phase sans faute en 65"20, 2e phase 12 fautes en 40"55.

Anaïs Maupilier, sur Pilgrim de Fetan, *s'est illustrée à Concarneau et s'impose au classement Pro 2.*

Carnet de Famille

Naissances :

Adrien MOCZYGEBA né le **17 décembre 2014**
fils d'**Amandine THOMAS** épouse **MOCZYGEBA**
petit-fils de Yves et Joëlle **THOMAS**
arrière-petit-fils de **Pierre THOMAS** (décédé le 15 décembre 2014)

Gabrielle DUBOIS née le **05 janvier 2015** à Compiègne
fille de **Arnaud et Adeline DUBOIS**
petite-fille de **Pierre-Marie (**Secrétaire général du CA**) et Marie Antoinette DUBOIS**

Nous leurs souhaitons bienvenue parmi nous

Décès :

Domplerre-du-Chemin
Châtillon-en-Vendelais
Fleurigné
Saint-Aubin-d'Aubigné

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Madame Yvonne MAUPILLÉ
née TOUCHARD

survenu le 4 Avril 2014 à l'aube de ses 87 ans, partie rejoindre Pierre, son époux.
De la part de :
Jean-Pierre
et Geneviève Maupillé,
Joël et Thérèse Maupillé,
Maryvonne
et Jean-Pierre Grouazel,
Gérard et Ésse Maupillé,
Michel et Béatrice Maupillé,
Didier et Claudie Maupillé,
ses enfants;
ses 10 petits-enfants,
ses 10 arrière-petits-enfants,
sa sœur, sa belle-sœur,
ses neveux, nièces
et toute la famille.
La cérémonie religieuse sera célébrée **mardi 8 avril 2014, à 10 heures en l'église de Domplerre-du-Chemin.**
Yvonne repose à son domicile, 3, impasse Hellerie à Domplerre-du-Chemin.
Visites de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h.
La famille remercie toutes les équipes médicales pour leur gentillesse et leur dévouement.
Remerciements sincères à toutes les personnes qui prendront part à notre peine ou qui s'unirent d'intention.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Cloupil, Point Funéplus
1, av. d'Helmstedt, Vitré,
tél. 02 99 75 00 70.

***

Domplerre-du-Chemin

Mmes et MM. les Conseillers municipaux, le personnel communal de Domplerre-du-Chemin vous font part du décès

Madame Yvonne MAUPILLÉ

maman de M. Joël Maupillé, maire de la commune.
La cérémonie religieuse sera célébrée **mardi 8 avril 2014, à 10 heures, en l'église de Domplerre-du-Chemin.**

Joëlle TELLIER
descendante de RESIR Gilles et Renée et DELION Alexis et Delphine,
nous fait part du décès de son époux,
Christian TELLIER le **27 décembre 2014** à Cholet

SAINT-LAURS
LA CHAPELLE-THIREUIL
FAYE-SUR-ARDIN

Gilles et Françoise BOUJU,
Yannick et Lili BOUJU,
Marie Christine et Alain (†) GIRON, ses enfants ;
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Son frère et ses belles-sœurs,
Vous font part du décès de

Monsieur Joseph BOUJU

survenu dans sa 90e année.
La cérémonie religieuse aura lieu samedi 28 février 2015, à 10 heures, en l'église de Saint-Laurs.
M. BOUJU repose au funérarium Martin, route de Niort, à Coulonges-sur-l'Autize.

●

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
PF Martin, Coulonges-sur-l'Autize-05.49.04.34.34
83999

Commune de Mareuil-sur-Lay-Dissais (Vendée) Service de l'État Civil	COPIE INTEGRALE D'ACTE DE DECES

ACTE DE DECES No 28 ordre 14
Pierre André Marie THOMAS

Le quinze décembre deux mil quatorze à huit heures vingt minutes, est décédé, à Mareuil-sur-Lay-Dissais (Vendée), 8 Rue du Fief du Bois, Pierre André Marie THOMAS, né à Mareuil-sur-Lay-Dissais, (Vendée), le dix-huit mai mil neuf cent vingt-deux, retraité, domicilié à Mareuil-sur-Lay-Dissais (Vendée), 18 Place des Halles, fils de Pierre Ferdinand Gustave THOMAS et de Maria Ernestine Juliette Aimée GIRARD, décédés, veuf de Suzanne Marie Antoinette Augustine ROGER.

Dressé le quinze décembre deux mil quatorze à treize heures trente-trois minutes, sur la déclaration de Jean-Pierre Gaston Marie THOMAS, 67 ans, retraité, domicilié à 32 avenue du Fief Monsieur 85100 Les Sables D'Olonne, fils du défunt, qui, lecture faite et invité à lire l'acte, a signé avec Nous, Jean-Pierre HOCQ, Maire de la commune de Mareuil-sur-Lay-Dissais (Vendée), Officier de l'Etat Civil.

Mention(s)
Aucune mention marginale

Certifiée la présente copie conforme aux indications portées sur le registre
A Mareuil-sur-Lay-Dissais, le 15 Décembre 2014

L'Officier d'Etat Civil
Le Maire de la commune de Mareuil-sur-Lay-Dissais (Vendée)

Jean-Pierre THOMAS,
nous fait part du décès de son père,
Pierre THOMAS, le **15 décembre 2014,**
à MAREUIL SUR LAY-DISSAIS

VILLE DE LYON

MAIRIE DE LYON 3E ARRONDISSEMENT
RHÔNE

Acte de décès
Copie Intégrale

Acte de décès n°164

Camille, Marie, Raymonde MÉNARD

Date et heure du décès : le vingt-six janvier deux mille quinze à onze heures -- trente minutes. ----------
Lieu du décès : 108 boulevard Pinel, Lyon 3e Arrondissement (Rhône). ----------

NOM du défunt : MÉNARD ----------
Prénom(s) : Camille, Marie, Raymonde ----------
Née : le 08 juin 1927 ----------
À : Le Pin (Deux-Sèvres) ----------
Profession : sans profession ----------
Domicile : 17 rue Berleau, Le Pin (Deux-Sèvres) ----------
Fille de : Alcide, Paul, Joseph MÉNARD, décédé ----------
et de : Camille, Marie, Henriette BACLE, décédée ----------
Situation matrimoniale : veuve de René, Robert DUBOIS ----------

Déclarant : Olivier PLAVSKY, âgé de 42 ans, employé aux Pompes Funèbres, ------- exerçant à Lyon 3e Arrondissement (Rhône), 153 cours Albert Thomas. ----------

Date et heure de l'acte : 26 janvier 2015 **à** 15 heures 14 minutes ----------
Après lecture et invitation à lire l'acte, Nous, Nawel GHEMARI, fonctionnaire -- municipal, Officier de l'état civil par délégation du Maire de Lyon avons signé avec le déclarant. ----------

Délivré conforme au registre selon procédé informatisé.
A Lyon 3e Arrondissement, le 26 janvier 2015

Pour le Maire,
L'officier de l'état civil par délégation

Nawel GHEMARI

Le 26 Janvier 2015,
MÉNARD Camille épouse Dubois à Lyon
(Branche M.C.M.)
Il était la mère de Pierre-Marie DUBOIS

Nous présentons nos sincères condoléances à tous leurs proches

COORDONNEES POSTALES ET TELEPHONIQUES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jacques Maupilier
2 rue du Docteur Roux
91 430 Vauhallan
01.69.41.13.73

Claude et Monique Maupillier
17 rue Jimbo
85 750 Angles
02 51 27 03 51
06.16.29.70.90

Marie-Elisabeth Pigeyre
La Méridienne Parc des Jars
La Grière
85 360 La Tranche sur Mer
02 51 30 34 56

Jean-Yves Mainguet
2, place Clos des Carmes
86 000 Poitiers
05.49.46.30.09

Claude Maupilé
12 place du Petit Bourg
85500 LES HERBIERS
06 77 02 73 84

Constant Maupilet
La petite Chantellerie
53 220 Larchamp
02.43.05.66.25
06.87.68.04.47 (portable)

Rémi Lecomte
L'Orbière
49 350 Saint Georges Sept Voies
02.41.57.95.75

Pierre-Marie et M.-Antoinette Dubois
17 rue Guillaume
37 800 Nouâtre
02.47.65.21.43

Isabelle Sourceau-Dautry
3 place Jean Dupé
49320 Brissac Quincé
02.41.74.00.94

Anne Guillemet
1 rue du Château
79210 Mauzé sur le Mignon
09.53.20.95.41

Michel Maupilet
51 rue Dugay-Trouin
35300 Fougères
02 99 99 60 75

Odette Maupilé
93 avenue de Normandie
35 420 Louvigné du Désert
02.99.98.05.37

Frédéric Richard-Maupillier
3 avenue de Lattre Tassigny
57 000 Metz
03.87.55.22.80

« JACQUES MAUPILIER, *de Boismé,*
blessé à La Châtaigneraye.
Il a voulu être dessiné les armes à la main, parce qu'il ne les a jamais quittées. »